

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JANVIER 2009

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mr Michel GODELU Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU, Mr Michel AUPERIN.

Absents excusés : Mme Catherine PASQUET, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT Mr Jean-Pierre BONAMY,

Secrétaire de séance : Mr Michel AUPERIN

Pouvoir de Mme Flora GAUTHIER- LAURENT à Mme Jacqueline ROUAULT
Pouvoir de Mme Catherine PASQUET à Mr Michel AUPERIN

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2008.

FINANCES :

- **Etat des finances au 31/12/2008**

Monsieur le Maire donne lecture de l'état des finances de la commune au 31 décembre 2008 du budget général de la commune.

- **Remboursement frais de transport : stage du personnel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les agents de la commune ne perçoivent pas d'indemnité de déplacement lorsqu'ils se rendent en stage et il demande au conseil municipal que ces frais soient pris en charge par la collectivité. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de prendre en charge ces frais à compter du 01 février 2009.

- **Titres pour travaux d'office**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que malgré plusieurs courriers envoyés au notaire chargé de la succession Ronceray la haie de la parcelle B n°101 n'a toujours pas été élaguée. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de prendre en charge ces travaux et de demander le remboursement de la facture au notaire.

- **Remboursement frais de transport : formation des élus**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'Association des Maires du Cher va organiser des formations pour les élus et il souhaite que les frais de déplacement pour les élus ne percevant pas d'indemnités soient pris en charge par la collectivité. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de prendre en charge ses frais de déplacements à compter du 01 février 2009.

- **Indemnités de fonction : Maire et Adjoint**

Monsieur le Maire informe que selon l'INSEE la population légale de la commune est de 1011 habitants à compter du 01 janvier 2009.

Ainsi les indemnités de fonction du Maire et des Adjoint doivent être revues.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide qu'à compter du 01 janvier 2009, l'indemnité du Maire représentera 9% au lieu de 8.5 % de l'indice 1015 et l'indemnité des Adjoint 31.5% au lieu de 31.00% de l'indice 1015

- Syndicat de Transport Scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dix élèves de Neuvy/Barangeon et qu'un élève de Nancay empruntent le bus scolaire de la commune, or la cotisation versée au Syndicat de Transport Scolaire par la commune tient compte de ces élèves.

Après en avoir délibéré le conseil municipal souhaite que ces deux communes prennent en charge cette cotisation et reversent cette cotisation à la commune d'Allogny.

- Plan de Relance

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la circulaire de la Préfecture du Cher concernant la mise en place d'un plan de relance relatif au versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA.

Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis favorable sur le principe de récupérer la TVA dû au titre de 2008, dès 2009.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire informe que la commission bâtiment se réunira le 04 février 2009 à 14 heures.

- Commission cimetière

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que plusieurs sépultures sont à reprendre dans le cimetière. Afin de pouvoir étudier ce dossier le conseil municipal souhaite créer une commission. Après en avoir délibéré Mr le Maire, Mme Catherine PASQUET (Maire-Adjoint), Mme Jacqueline ROUAULT (Maire-Adjoint), Mme Pascale SARRET (conseillère municipale) et Mme Christine ZENDAGUI (secrétaire de mairie) feront partis de cette commission.

- Compteur d'eau ancien atelier municipal

Après en avoir délibéré le conseil municipal souhaite que le compteur d'eau soit supprimé

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

Mr Michel GODELU (Maire-Adjoint) fait part au conseil municipal que plusieurs associations se sont réunies pour leur assemblée générale. Deux changements de présidence, Allogny – Bibliothèque – Culture a désormais comme présidentes Mmes TRIMOLET Anne-Marie et BEAUBOIS Annie et le Théâtre Bleu Mme RAIMBAULT Arlette.

-Ecurie Bourges Centre

Mr Michel GODELU (Maire-Adjoint) explique au conseil municipal qu'en 2008 aucune subvention n'a été versée à cette association contrairement aux prévisions et il propose de leur attribuer une subvention de 450.00 €uros. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de verser cette somme au titre de 2008 à cette association.

Mme Jacqueline ROUAULT (Maire-Adjoint) et Mr Serge BUFFET (conseiller municipal) représenteront la municipalité lors de la remise des prix de l'Ecurie Bourges Centre le samedi 07 février 2009.

- Championnat de France Cycliste UFOLEP

Mr Michel GODELU (Maire-Adjoint) fait part au conseil municipal qu'il a avec sa commission étudié le dossier pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 150 €uros au titre de l'organisation du championnat de France cycliste UFOLEP les 11 et 12 juillet sur la commune. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de verser cette subvention

Mr Michel GODELU (Maire-Adjoint) donne les grands principes pour la mise de commissions ouvertes, La participation aux commissions sera ponctuelle, sur invitation, sur des thèmes donnés, avec un temps imparti et la personne invitée devra être neutre.

- Convocation électronique des membres du conseil municipal

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte que les convocations soient maintenant envoyées par courrier électronique. Chaque membre du conseil devra en accuser réception.

Mr Michel GODELU (Maire-Adjoint) informe que le site Internet va prochainement être mis à jour.

- Subventions diverses

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu une demande de subvention de la part de la CADA (Aide juridique). Après en avoir délibéré le conseil municipal demande que la commission association étudie ce dossier.

Mr le Maire informe le conseil municipal que les élections européennes du 07 juin 2009 se dérouleront à la salle polyvalente. La maison des associations étant indisponible ce jour là (fête communale).

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

- Demande de subventions pour matériel

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le Pays de Bourges peut subventionner à hauteur de 35 % la commune pour l'achat de divers accessoires pour son tracteur. Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Pays de Bourges.

- Implantation d'un transformateur

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu du bureau d'études NEUILLY une convention à signer pour l'implantation d'un poste de transformation HT/BT sur la parcelle D n°497 au lieu dit « La chas seigne ». Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de mettre gratuitement à disposition ce terrain.

ASSAINISSEMENT :

- Etat des finances au 31 décembre 2008

Monsieur le Maire donne lecture de l'état des finances de la commune au 31 décembre 2008 du budget d'assainissement de la commune.

- Particulier : problème de fuite d'eau

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre qu'il a reçue de Mr Eric CHEVEAU concernant une importante fuite d'eau. Suite à ce courrier Monsieur

le Maire a pris contact avec VEOLIA EAU. Cette société devrait prendre en charge ce dossier.

SCOLAIRE :

- Exercice d'évacuation

Mme Jacqueline ROUAULT (Maire-Adjoint) informe le conseil municipal qu'un exercice d'évacuation de l'école aura lieu le 19 février 2009.

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'aucun enseignant et qu'aucun enfant n'était présent lors de la grève du 29 janvier 2009.

PERSONNEL

- Organisation de la journée de solidarité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une partie des heures de la journée solidarité ont été récupérées par le personnel lors des vœux.

AFFAIRES EXTERIEURES :

- Communauté de Communes en Terres Vives : rapport d'activités 2008

Le conseil municipal ayant pris connaissance du rapport d'activités 2008 de la communauté de communes en Terres Vives et après en avoir délibéré approuve ce rapport.

Mr André PACYNA (conseiller municipal) membre de la commission environnement à la CCTV informe le conseil municipal que le conseil communautaire délibérera prochainement sur l'augmentation de la redevance d'ordures ménagères.

- Boues de la Région parisienne

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de soutenir les actions menées contre l'épandage des boues de la région parisienne.

- Syndicat Départemental d'Energie

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des modifications des statuts concernant la nouvelle constitution du syndicat et le changement d'adresse du siège. Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve la modification de ces statuts.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des nouveaux taux de contributions des collectivités au titre de 2009.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Rosiers de la Mémoire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de l'association des Maires du Cher une lettre lui proposant d'acheter des rosiers pour honorer les personnes ayant perdues la vie lors des combats d'aujourd'hui. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de planter des rosiers près d'une stèle.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de Mr et Mme BERGER Robert pour le colis de Noël

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du président de la CCTV qui souhaite que la commune d'Allogny soit rattachée à la brigade de St Martin d'Auxigny

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a envoyé une lettre de remerciement au sénateur pour avoir reçu une partie du conseil municipal Monsieur André PACYNA, conseiller municipal, fait part au conseil municipal qu'il a fini de rédiger le plan de sauvegarde communal. Ce dernier sera diffusé à tous les membres du conseil pour observations.

Monsieur André PACYNA, conseiller municipal, et en tant que membre de la commission environnement de la CCTV informe qu'à partir du 02 février les déchets électriques électroniques et électroménagers seront acceptés à la déchetterie, que les objets encombrants passeront une fois par an, que la collecte des déchets dits coupants et tranchants est envisagée.

Mme Stéphanie NEDEAU, conseillère municipale, informe que deux voitures se sont accrochées au niveau du parking de la MAB.

La séance est levée à 20 heures 05 minutes.